

Hebdo Canada

Volume 1, N° 51

le 26 décembre 1973



Ottawa, Canada.

Le Canada veut atteindre son autonomie en matière énergétique d'ici dix ans, 1

Refonte du programme d'entraînement des pilotes des Forces canadiennes, 3

Protocole d'entente avec le groupe des commis fédéraux, 4

Deux autres timbres consacrés aux Indiens, 4

Le commerce Canada-Venezuela, 5

L'aide au développement, 5

Index trimestriel — octobre-décembre 1973, 6

Le Canada veut atteindre son autonomie en matière énergétique d'ici dix ans

“L'objectif que la nouvelle politique pétrolière nationale se propose d'atteindre d'ici la fin de la présente décennie, c'est l'autonomie du Canada en matière de pétrole et de produits pétroliers” a déclaré le premier ministre Trudeau dans un discours à la Chambre des communes le 6 décembre.

Deux des principales propositions faites par le premier ministre sont la création d'une société nationale des pétroles, c'est-à-dire d'une société d'État chargée d'accélérer la prospection et l'exploitation du pétrole, et la construction d'un oléoduc en direction de Montréal pour desservir cette ville et d'autres centres de l'Est du pays. Le Canada essaiera aussi de conserver suffisamment de réserves pour continuer à exporter du pétrole vers les États-Unis.

Voici des extraits de la déclaration de M. Trudeau:

...Ma tâche immédiate sera de présenter à la Chambre certaines propositions qui jetteront les bases d'une nouvelle politique pétrolière nationale. L'objectif que cette politique se propose d'atteindre, d'ici la fin de la présente décennie, c'est l'autonomie du Canada en matière de pétrole et de produits pétroliers.

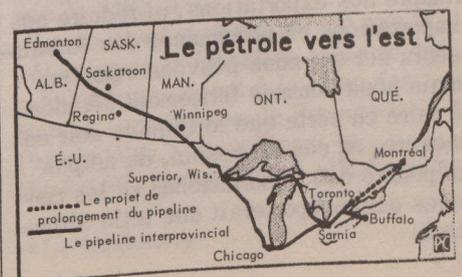
Dans l'intervalle, il nous faut créer au Canada les installations nécessaires pour garantir l'approvisionnement et nous prémunir contre une crise semblable à celle qui nous menace. En poursuivant cet objectif, le Gouvernement essaiera également de conserver suffisamment de réserves pour continuer à exporter du pétrole vers les États-Unis et de faire en sorte que le Canada reste un débouché pour les fournisseurs étrangers sur qui il peut compter.

Notre nouvelle politique aura pour effet d'abolir la ligne Borden. Dorénavant, le marché canadien du pétrole ne sera plus divisé en deux, à savoir une partie qui utilise le pétrole canadien, l'autre le pétrole importé. Ainsi nous aurons non plus deux politiques pétrolières, mais une seule. Les provinces de l'Ouest auront un débouché garanti pour leurs excédents de production et les provinces de l'Est seront assurées de leur approvisionnement.

Éléments de la nouvelle politique
La création d'un marché intérieur national pour le pétrole canadien est un élément essentiel de cette nouvelle politique. S'y ajouteront, premièrement

un régime de prix qui stimulera suffisamment la mise en valeur de nos ressources pétrolières; deuxièmement, des mesures visant à assurer que tout surcroît de profit et de revenus, attribuable à toute hausse des prix, serve la sécurité et l'autonomie de nos approvisionnements; troisièmement, la création d'une société nationale des pétroles, c'est-à-dire une société d'État chargée principalement d'accélérer la prospection et l'exploitation; quatrièmement, la construction à bref délai d'un oléoduc de capacité suffisante pour desservir Montréal et, au besoin, d'autres centres de l'Est du pays; cinquièmement, enfin, l'intensification de la recherche sur les techniques d'exploitation des sables bitumineux afin d'en hâter la pleine mise en valeur.

J'ai l'intention de présenter ces propositions à la réunion des premiers ministres des Gouvernements fédéral et provinciaux. Je proposerai aux premiers ministres des provinces que la conférence ait lieu les 22 et 23 janvier, immédiatement avant la réunion des ministres des Finances qui est prévue pour les 24 et 25 janvier. Entre-temps,



j'ai demandé au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de consulter toutes les provinces en prévision de cette conférence.

La construction d'un oléoduc en direction de Montréal, que le Gouvernement annonçait il y a quelque temps, est de très loin la plus urgente des mesures indispensables à la réalisation de nos objectifs nationaux. Sans cet oléoduc, l'Est du pays ne sera jamais certain de pouvoir couvrir ses besoins si, d'aventure, les approvisionnements en provenance d'outre-mer devaient cesser.

De plus, sans cet oléoduc, le Gouvernement ne saurait garantir que le marché canadien du pétrole sera suffisant pour permettre la mise en valeur des sables bitumineux et des autres sources canadiennes d'approvisionnement.

Le Gouvernement fédéral prend toutes les mesures nécessaires pour que la construction de l'oléoduc soit entreprise aussitôt que possible...

Nous devons également pour assurer notre autonomie, augmenter rapidement et dans de fortes proportions notre production de pétrole. En 1972, le Canada produisait 1,700,000 barils de pétrole brut par jour et en consommait 1,550,000. Nous exportions alors 950,000 barils et nous en importions 770,000. Nous étions, sur le plan comptable, autonomes. Nous continuerons à disposer durant un certain temps, mais non pour longtemps, de réserves conventionnelles suffisantes. Ces réserves, c'est-à-dire essentiellement les champs pétrolifères de l'Alberta, sont connues et on ne doit pas espérer y faire de découvertes importantes dans un avenir immédiat. On estime que le rendement de ces gisements commencera à décliner vers la fin de la présente décennie et qu'il ne suffira plus alors à la consommation prévue.

Donc, afin de pouvoir assurer son autonomie, le Canada doit entreprendre sans plus tarder la mise en valeur des gisements situés à la périphérie du pays, ainsi que de nouvelles sources d'énergie. Nous n'entendons pas interrompre nos exportations, ni réduire nos importations en provenance des fournisseurs sur qui nous pouvons compter, mais nous sommes fermement décidés à faire en sorte que le Canada soit en mesure, en cas de besoin, de ne pas dépendre des importations, vu les risques que comporterait une telle situation.

Points saillants de la déclaration sur la politique énergétique

La Presse canadienne établissait la liste suivante des principaux points de la déclaration sur la politique énergétique faite par le Premier ministre Trudeau, le 6 décembre, à la Chambre des communes:

— Le gel volontaire du prix du pétrole canadien et de ses dérivés, d'abord prévu pour cinq mois, sera prolongé au moins jusqu'à la fin de l'hiver, alors qu'il devait prendre fin le 31 janvier.

— Un projet de loi visant à établir une société nationale des pétroles sera déposé à la prochaine session parlementaire, probablement en janvier.

— Environ 40 millions de dollars seront dégagés par Ottawa pour financer, en collaboration avec l'Alberta, un programme de recherche et de développement en vue de la mise en valeur des gisements de sables bitumineux de l'Alberta.

— Prolongement jusqu'à Montréal dans les plus brefs délais possibles, de l'oléoduc acheminant le pétrole de l'Ouest, afin d'assurer, d'ici la fin de la décennie, notre autonomie en matière d'approvisionnement en pétrole et en produits pétroliers.

— La taxe sur les exportations de pétrole sera maintenue après le 1er janvier 1974 et des frais équivalents à la différence entre le prix au Canada et le prix à l'exportation seront imposés.

— Une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres sera tenue les 22 et 23 janvier, à la discrétion des provinces, pour discuter des nouvelles propositions.

— L'exportation de pétrole vers les États-Unis et son importation de pays fournisseurs continuera "encore pour quelques années".

— L'intérêt national réclame la construction accélérée du gazoduc de la vallée du Mackenzie.

— Le Gouvernement fédéral négociera avec toutes les provinces canadiennes la construction à frais partagés de centrales nucléaires.

Le Canada est riche en pétrole. Les sables bitumineux de l'Alberta à eux seuls contiennent, croit-on, plus de 500 milliards de barils de pétrole, c'est-à-dire autant ou même plus que les réserves actuelles au Moyen-Orient. La prospection pétrolière dans l'Arctique et au large des côtes de l'Atlanti-

que donne de très grands espoirs. Toutefois, aucune de ces sources n'est prête à produire du pétrole en quantité suffisante pour répondre au défi des années 70 et au-delà. Dans le cas des sables bitumineux, il faut mettre au point des techniques qui n'existent pas encore pour pouvoir exploiter 85 p. 100 des sables qui sont enterrés profondément. L'exploitation des sables bitumineux et des autres ressources du pays demandera de gros efforts auxquels tous les Canadiens devront directement ou indirectement participer.

* * * *

Maintien des prix

...Le 4 septembre, j'ai annoncé que le Gouvernement avait demandé aux compagnies pétrolières de ne pas augmenter le prix du pétrole produit au Canada avant le 31 janvier 1974, ce que les compagnies ont volontiers accepté. Le début des hostilités au Moyen-Orient a provoqué une augmentation soudaine du prix du pétrole international, augmentation à laquelle peu de gens s'attendaient au moment de ma déclaration du 4 septembre. Des discussions ont récemment eu lieu avec la province de l'Alberta et des représentants de certaines sociétés en ce qui concerne l'époque et l'étendue des modifications de prix. Comme on s'y attendait, les deux parties avaient hâte de voir ces changements survenir au plus tôt.

Après une étude approfondie, le Gouvernement fédéral en est venu à la conclusion qu'il n'est pas nécessaire ni justifié de changer le prix du fuel canadien en cette saison.

Nous allons donc entamer de nouvelles discussions avec l'Alberta et les sociétés pétrolières afin de nous assurer qu'elles acceptent de maintenir le prix du pétrole produit au Canada à son niveau actuel, au moins jusqu'à la fin de cet hiver.

Le Gouvernement fédéral continuera à prélever une taxe après le 1er février, une redevance correspondant à l'écart entre le prix intérieur et le prix d'exportation fixé par l'Office national de l'énergie.

* * * *

Au sujet de la modification éventuelle des prix sur le marché intérieur, je tiens à établir clairement la position du Gouvernement, à savoir qu'il faudra tenir compte de l'intérêt national et le protéger. Nous ne serons pas disposés à accepter qu'un surcroît de profit



◀ CF-104 Starfighter au-dessus du château Hohenzollern, Allemagne

Les Forces ont besoin d'environ 2,000 pilotes pour remplir leurs divers rôles. Environ 130 pilotes sont diplômés chaque année; en vertu du nouveau programme, ce nombre sera porté à 200.

Les pilotes des Forces canadiennes se répartissent entre trois catégories: 39 p. 100 comme pilotes de chasseurs à réaction, 25 p. 100 comme pilotes d'avions de transport multi-moteurs, et 36 p. 100 comme pilotes d'hélicoptères.

Réduction des dépenses

Présentement, il en coûte \$296,000 pour former un pilote de CF-104 et \$315,000 pour un pilote de CF-101. Le nouveau programme permettra de réduire ces coûts de \$13,000 et

Photos: Forces armées canadiennes

Refonte du programme d'entraînement des pilotes des Forces canadiennes

Le ministre de la Défense nationale, M. James Richardson, a annoncé, pour l'an prochain, un accroissement et une refonte du programme d'entraînement des pilotes en vue de répondre à l'évolution des Forces canadiennes.

Ce programme vise à produire plus de pilotes qualifiés à un coût de formation individuelle moindre, et cela en orientant plus tôt les aspirants-pilotes vers une spécialité déterminée.

Dans le cadre de ce programme modifié, les T-33, avions d'instruction avancée, maintenant désuets, seront remplacés par des CF-5 et on utilisera davantage le CL-41 Tutor, réacteur de formation élémentaire au pilotage, construit par Canadair.



CF-101 Voodoo ▲



\$132,000 respectivement. Quant aux pilotes des CF-5, il est impossible de réaliser des économies sur les frais de leur formation. Le coût de la formation d'un pilote de transport multi-moteurs, présentement estimé à \$282,000, sera réduit de \$147,000. L'économie la plus importante, cependant, sera réalisée au niveau de l'entraînement des pilotes d'hélicoptères. Le coût actuel de \$351,500 par pilote sera réduit à \$189,000, soit une économie de \$162,500.

Le nouveau système prévoit que la sélection et la formation primaire des pilotes continueront à la Base des Forces canadiennes de Portage-la-Prairie (Man.), en utilisant le Musketeer, monomoteur à ailes sur-

◀ Le Musketeer

baissées. Les aspirants qui franchissent cette étape se rendent à la BFC de Moose Jaw où une instruction plus avancée leur est dispensée en utilisant des avions *Tutor*. Ceux qui réussissent ce cours reçoivent leurs ailes.

Après 22 ans d'utilisation, le T-33 *Silver Star*, avion d'instruction avancée est maintenant en voie d'être retiré du service.

Les Forces canadiennes utiliseront, en vertu du nouveau programme, 25 *Tutor* de plus, pour un total de 95, et 26 CF-5.

Protocole d'entente avec le groupe des commis fédéraux

Les négociateurs du Conseil du Trésor ont signé le 6 décembre un protocole d'entente avec l'Alliance de la Fonction publique du Canada pour une nouvelle convention collective régissant quelque 40,000 employés fédéraux du Groupe des commis aux écritures et aux règlements; ce groupe est le plus considérable de la Fonction publique.

Le protocole d'entente a été conclu avec l'aide d'un médiateur nommé par la Commission des relations de travail dans la Fonction publique.

Le projet de convention sera soumis aux membres du groupe qui travaillent dans tous les ministères et organismes fédéraux.

Les clauses les plus importantes comprennent des augmentations de salaire de 9% pour les employés du niveau CR 1, de 8½% pour ceux des niveaux CR 2 à CR 5 et de 8% pour ceux des niveaux CR 6 et CR 7. Ces augmentations, dont la moyenne est de 8½%, sont rétroactives au 30 juillet 1973. Tous les employés du groupe recevront une autre augmentation de 7½% le 30 septembre 1974. La durée de la convention est de 27½ mois, soit du 30 juillet 1973 au 16 novembre 1975. Il n'y aura pas de changement dans la durée de la semaine de travail actuelle qui est de 37½ heures.

Les effectifs les plus nombreux se situent au niveau CR 3 du groupe, niveau pour lequel le salaire annuel maximal, avant les négociations, était de \$7,372. Le nouveau maximum de ce niveau sera de \$7,999, avec effet rétroactif au 30 juillet 1973. Il sera porté à \$8,599 le 30 septembre 1974.

Deux autres timbres consacrés aux Indiens

Les Postes canadiennes ont émis le 28 novembre deux timbres de 8c. ayant trait au symbolisme et au costume des Algonquins. Ces timbres complètent une série de quatre consacrés aux Algonquins; les premiers ont paru en février 1973. Ils font tous partie de la série permanente commencée en 1972 et consacrée à la culture des tribus indiennes du Canada.

Un des timbres illustre en rouge et noir l'oiseau-tonnerre, un des esprits les plus puissants chez les Algonquins. Le motif stylisé est l'oeuvre de Georges Beaupré, de Montréal. Le dessin qui représente le costume algonquin a été peint par Lewis Parker, de Toronto.

Les Algonquins

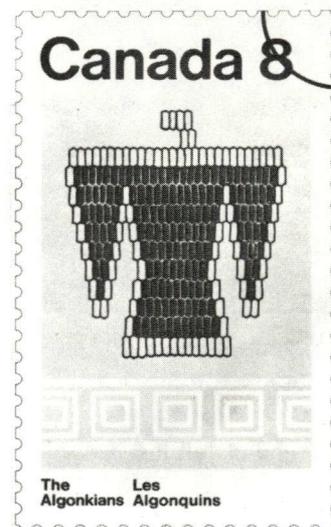
La famille algique réunit des tribus apparentées par la langue et dispersées sur un vaste territoire au Canada. A l'arrivée des premiers Européens sur le continent, les Algonquins occupaient



en entier la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard, la plus grande partie du Québec, le Nord de l'Ontario et une partie des Prairies. Les tribus algiques, qui peuplaient les vastes régions boisées de l'est du Canada, étaient les Chippewas, les Cris, les Algonquins, les Montagnais, les Micmacs et les Malécites.

Tous les Indiens de la famille algique se vêtaient de peaux d'animaux et de fourrures. Les hommes portaient des jambières, des jarretières, un pagne, une ceinture, une chemise et une sorte

de coiffure. Les femmes étaient vêtues de jambières et d'une jupe enveloppante. Hommes et femmes s'enroulaient dans des couvertures de fourrure et portaient des mocassins à semelle souple. Les chemises et les jambières étaient ordinairement faites en peau de chevreuil. Les Algonquins tissaient une étoffe avec des poils de bison et la teignaient



parfois en noir, jaune ou rouge. Avant l'arrivée des Blancs, les vêtements étaient ornés de motifs peints, de piquants de porc-épic teints ou de broderies en poils d'original.

Les croyances religieuses avaient une grande importance pour les Algonquins; elles se rattachaient à la survie, la guérison des malades, la prévision de l'avenir, les rapports entre humains et la communication avec les morts. Les cérémonies rituelles étaient exécutées par des sorciers qui possédaient des pouvoirs surnaturels empruntés au monde des esprits.

Les Indiens croyaient que les forces surnaturelles existaient dans le soleil, le feu, la mer, les points cardinaux, les rochers, les plantes et les animaux. Parmi ces esprits, l'oiseau-tonnerre et l'ours étaient les plus puissants.

Toutes les tribus algonquines tiraient leur subsistance de la chasse, de la pêche, de la cueillette de fruits et de l'agriculture. Ils cultivaient le maïs, la fève et la courge. Pendant une partie de l'année, les Indiens étaient relativement sédentaires. Ils construisaient donc soigneusement leurs wigwams en écorce de bouleau et possédaient souvent des articles ménagers variés comme des plats, des ustensiles, des pots, des outils, des objets religieux et des jeux.

Le commerce Canada-Venezuela

L'Accord commercial entre le Canada et le Venezuela a été renouvelé le 20 novembre par un Échange de notes entre le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, et l'ambassadeur du Venezuela au Canada, M. Jesus Carbonell Izquierdo.

Cet accord, signé pour la première fois en 1941 et renouvelé chaque année, garantit l'application du traitement tarifaire de la nation la plus favorisée aux marchandises des deux pays.

En même temps que le renouvellement de cet accord bilatéral, des discussions non officielles entre les fonctionnaires canadiens et vénézuéliens ont porté sur l'élargissement du commerce entre les deux pays. En termes de commerce global, le Venezuela se classe au cinquième rang des partenaires commerciaux du Canada et a été l'an passé le plus vaste marché et le plus important fournisseur du Canada en Amérique latine. En 1972, les exportations canadiennes vers le Venezuela ont atteint le chiffre record de 145 millions de dollars alors que les importations en provenance du Venezuela, surtout constituées de pétrole et de ses dérivés, se chiffraient par 410 millions.

Environ 50 p. 100 des expéditions canadiennes au Venezuela comprennent des produits de l'automobile, mais le Venezuela importe aussi du papier journal, de la pâte de bois et une foule d'autres équipements industriels et de matériaux canadiens.

L'aide au développement

Le Canada et le Togo ont récemment signé une entente portant sur un projet d'adduction d'eau potable pour Lomé, la capitale du Togo et neuf villages environnants.

L'entente prévoit une subvention de \$800,000 qui permettra d'effectuer une étude de faisabilité, échelonnée sur trente mois, étude qui comprendra des recherches hydrogéologiques au moyen de géophysique résiduelle, de forages et d'essais de pompage, et, advenant la découverte de points d'eau, d'une mise en plan d'un système d'adduction.

La firme Gendron & Lefebvre de Montréal a été choisie pour réaliser cette étude.

OMEASE

Le Canada a accordé une subvention de un million de dollars pour financer le programme quinquennal de formation mis au point pour les ressortissants des pays associés à l'Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (OMEASE).

La subvention canadienne sera versée au Fonds de développement de l'éducation de l'OMEASE et sera administrée par le Secrétariat de cette Organisation. Elle pourra être utilisée immédiatement pour fournir des bourses à des étudiants désireux d'obtenir un diplôme d'un des divers centres de formation de l'OMEASE en Asie du Sud-Est, ou d'y suivre des cours de spécialisation s'ils sont déjà diplômés.

L'OMEASE a été fondée en 1965 dans le but de promouvoir la coopération régionale en Asie du Sud-Est dans le domaine de la formation pédagogique et technique. Les pays fondateurs sont l'Indonésie, la Malaisie, la Thaïlande, Singapour, le Vietnam du Sud, la République khmère et les Philippines.

A la fin de 1971, environ 2,000 enseignants et chercheurs des pays membres avaient participé à un large éventail de cours post-universitaires, universitaires et pratiques, ainsi qu'à des séminaires et à des ateliers.

Sri Lanka

Le Canada et le Sri Lanka viennent de signer deux accords de prêt au développement.

La première entente porte sur un prêt de 5.5 millions de dollars qui permettra l'achat au Canada de 14 locomotives, de pièces de rechange et d'outils. La firme montréalaise M.L.W. Worthington Limited s'est engagée à livrer le matériel au cours des deux prochaines années. Des pourparlers ont aussi été entrepris pour lancer un programme de formation du personnel. Déjà en 1954, le Canada avait fourni au Sri Lanka trois locomotives diesels.

Le second accord, d'une valeur de 1.6 millions de dollars, prévoit la fourniture de produits de base et d'équipement canadiens pour les secteurs industriel et touristique du Sri Lanka. Le pays pourra se procurer de l'amiante et du fil de nylon, ainsi que des produits manufacturés au Canada, notamment, du matériel pour la modernisation de l'aéroport international de Bandaranaike, et pour l'aménagement d'un centre touristique à Colombo.

(Suite de la page 2)

soit réalisé par des sociétés privées simplement en raison d'une situation de pénurie inhabituelle et imprévisible, provoquée par les grands producteurs mondiaux, pour des motifs politiques et économiques qui leur sont propres. Nous ne croyons pas non plus qu'il serait juste ou équitable que les profits de surcroît, les *windfall profits*, reviennent uniquement aux provinces productrices, et cela aux dépens du reste de la population du Canada.

* * * *

Une société nationale des pétroles

La nouvelle politique pétrolière nationale prévoit entre autres la création d'une société nationale des pétroles. Un bill sera présenté à cette fin lors de la prochaine session, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources donnera alors tous les renseignements nécessaires à la Chambre.

La nouvelle société se fixera plusieurs objectifs. Elle entreprendra des travaux d'exploration pour trouver des gisements de pétrole et de gaz dans les provinces et dans les régions qui relèvent de la compétence du Gouvernement fédéral, soit le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Elle collaborera et participera aux travaux de recherche et de développement nécessaires pour élaborer une technologie sur place en vue de la production de grandes quantités de pétrole qu'on ne peut extraire des sables bitumineux avec des méthodes connues. Dans ce domaine, elle investira environ 40 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, de concert avec la province de l'Alberta et l'entreprise privée..

La société nationale du pétrole contribuera sensiblement à la capacité totale de l'industrie pour ce qui est de découvrir et d'exploiter les ressources de pétrole et de gaz du Canada. Elle ne tend cependant aucunement à remplacer l'entreprise privée. Elle ne cherche pas non plus à décourager les sociétés étrangères d'investir.

* * * *

Autres sources d'énergie

Le gaz naturel canadien remplit déjà une part considérable de nos besoins

en énergie et une partie de ceux des États-Unis. Le Grand Nord recèle d'énormes quantités de pétrole qu'il faudra exploiter. On a conçu un grand projet à cette fin, celui d'aménager un gazoduc dans la vallée du Mackenzie pour amener le gaz de l'Alaska aux marchés des États-Unis et, en même temps, pour être en mesure de transporter le gaz du Nord sur les marchés canadiens. Bien sûr, ce projet doit être soumis aux méthodes ordinaires de réglementation et ne peut démarrer sans l'approbation des autorités canadiennes compétentes, mais le Gouvernement croit qu'il serait dans l'intérêt général d'en hâter la construction par tous les moyens, pourvu qu'ils n'entraînent pas l'abaissement des normes de l'environnement ou la négligence des droits et des intérêts des Indiens.

Je ne vois aucune raison pour que le Canada ne puisse prendre d'engagements acceptables à l'égard du transport du gaz de l'Alaska par un gazoduc, sans causer de préjudice, vers les marchés des États-Unis en passant par le Canada, pourvu que toutes les conditions d'intérêt public et de réglementation soient remplies à l'égard de l'aménagement et de l'exploitation du gazoduc. Une assurance comme celle-là serait réciproque bien entendu, et la même serait faite au Canada au sujet de nos expéditions de pétrole et de gaz par voie des États-Unis.

L'exploitation de l'énergie nucléaire au Canada nous offre la possibilité d'une troisième grande source d'énergie, qui pourrait nous aider énormément à atteindre la sécurité et l'indépendance dans le domaine du pétrole. Le succès du réacteur de l'Ontario-Hydro, à Pickering, est une preuve irrévocable de la sûreté et de la rentabilité de notre technologie en matière d'énergie atomique. L'Ontario et le Québec comptent déjà des réacteurs nucléaires et d'autres sont en voie de construction ou seront construits dans ces provinces. Pour que les autres provinces dépendent moins du pétrole, pour la production d'énergie électrique, le Gouvernement s'entretiendra avec toutes celles d'entre elles qui voudront obtenir de l'aide pour financer la construction d'une première centrale nucléaire chez elles.

...Le Gouvernement a eu des entretiens ces mois derniers avec le Nouveau-Brunswick, au sujet de la construction d'un réacteur nucléaire

dans cette province, dans le cadre de la nouvelle politique dont j'ai parlé. Le Gouvernement fédéral a offert de financer 50 p. 100 des dépenses d'équipement d'une nouvelle station nucléaire de 600 mégawatts, à la fois pour répondre à la demande croissante au Nouveau-Brunswick, et, par voie d'intercommunication avec le Québec et la Nouvelle-Écosse, pour faire du réseau énergétique de l'Est du Canada un ensemble plus compact.

Exportations aux États-Unis

Avant de terminer j'aimerais rassurer le Gouvernement et le peuple américains: tout en étant forcés à chercher des approvisionnements sûrs et à nous suffire à nous-mêmes, nous nous arrangerons pour le faire de manière à ne pas détruire les liens avantageux créés entre nos deux pays. Il va de soi que le premier devoir de tout gouvernement canadien, c'est le peuple canadien. Mais nous tiendrons à consulter les États-Unis et à planifier la mise en valeur de nos ressources pétrolières de façon à continuer à exporter pendant encore des années. Il est probable, aussi que nous continuerons pendant un certain temps à nous approvisionner en partie à l'étranger, même une fois le pipe-line vers Montréal construit.

* * * *

Index trimestriel – octobre-décembre 1973

Accords internationaux

Accord Canada-États-Unis sur de nouvelles routes aériennes et le prédédouanement, No 41, p. 6

Accord commercial Canada-Italie, No 40, p. 4

Important accord commercial avec la Chine conclu à Pékin, No 43, p. 1

Réunion canado-américaine sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands lacs, No 43, p. 4

Affaires extérieures

Consultations indo-canadiennes, No 47, p. 3

Le Canada et la Communauté atlantique, No 44, p. 1

Les relations du Canada avec le Chili, No 45, p. 4

Négociations sur les réclamations Canada-Cuba, No 39, p. 2

Afrique (*voir* Aide extérieure)

Aide extérieure (*voir aussi* ONU)

Aide à l'Afrique, No 45, p. 2

Aide à l'Inde, No 50, p. 4

Aide au Bangladesh, No 45, p. 5

Aide au développement, No 51, p. 5

Des ingénieurs canadiens vont aider le Brésil, No 47, p. 6

Hausse de l'aide au développement, No 40, p. 4

Agriculture (*voir aussi* Main-d'oeuvre, ONU et Subventions)

Accord avec le Québec sur les prix du lait, No 42, p. 6

Droits d'entrée sur le boeuf rétablis, No 41, p. 5

Le contrôle des exportations de produits agricoles est adouci, No 42, p. 6

Programme pour stabiliser les prix du blé, No 41, p. 5

Alberta (*voir* Environnement et Richesse naturelles)

Archives (*voir* Histoire)

Arts et Musées (*voir aussi* CNA, Films et Nominations)

Futures étoiles de ballet, No 41, p. 6

Australie (*voir* Commerce et Industrie)

Aviation (*voir* Accords int., Défense et Transports)

Baie James (*voir* Énergie électrique)

Bell Canada

– réduit ses demandes, No 39, p. 3

Chili (*voir* Affaires extérieures)

Chine (*voir* Accords int., Commerce, Éducation et Sports)

Colombie-Britannique (*voir* Environnement et Richesses naturelles)

CNA (Centre national des Arts)

L'Orchestre du – à Bath, No 49, p. 6

Récital inaugural de l'orgue Flentrop au –, No 43, p. 4

Commerce et Industrie (*voir aussi* Habitation et Visites)

Commerce Canada-Venezuela, No 51, p. 5

Exposition de matériel d'emballage au Japon, No 42, p. 6

Le Canada vend de l'oxyde d'uranium au Japon, No 39, p. 6

Le commerce extérieur du Canada, premier semestre, No 40, p. 3

Le contrôle des exportations de viandes est aboli, No 40, p. 6

- Matériel électronique pour satellites,
No 47, p. 6
- Mission commerciale en Australie,
Nouvelle-Zélande et Fidji,
No 46, p. 5
- Panama commande des téléphones
canadiens, No 39, p. 4
- Tarif préférentiel Canada-Australie,
No 46, p. 5
- Vente de camions citernes à l'Iran,
No 42, p. 2
- Communications
Échange d'information Canada-États-
Unis, No 46, p. 6
- Consommation (*voir aussi* Économie)
Création d'un Comité de révision
des normes, No 40, p. 5
Indice des prix à la -, No 41, p. 4
La loi sur l'emballage et l'étiquetage
des produits, No 42, p. 3
Parlons nourriture, No 47, p. 2
Pour enrayer la fraude commerciale,
No 46, p. 6
Rapport sur les prix à la Consomma-
tion, No 46, p. 2
- Constitution et Gouvernement (*voir*
Droit, Économie et Énergie)
- Coût de la vie (*voir aussi* Consomma-
tion)
Les pensions seront indexées sur
l'indice du -, No 45, p. 5
- CRDI (Centre de recherche pour le
développement int.) (*voir* Subventions)
- Culture (*voir aussi* Subventions)
Distribution de livres canadiens,
No 39, p. 6
Le Conseil des Arts et la traduction,
No 49, p. 5
- Cuba (*voir* Affaires extérieures)
- Défense nationale (*voir aussi* Histoire,
Moyen-Orient, Nominations et Prix)
Refonte du Programme d'entraînement
des pilotes des Forces canadiennes,
No 51, p. 3
Un Programme de modernisation pour
les Forces canadiennes, No 42, p. 1
- Droit
Peine de mort pour le meurtre des
gardiens de prisons et des policiers,
No 47, p. 3
- Dubé, Marcel (*voir* Prix et décorations)
- Économie (*voir aussi* Agriculture, Con-
sommation, Coût de la vie et Statisti-
ques)
Des mesures volontaires de conserva-
tion de l'énergie éviteraient le ra-
tionnement du pétrole, No 48, p. 1
Le Canada veut atteindre son auto-
nomie en matière énergétique d'ici
dix ans, (Discours de M. Trudeau)
No 51, p. 1
Le Produit national brut, 2e trimestre
73, No 39, p. 4
Les banques à chartre augmentent
leur taux préférentiel, No 41, p. 5
Les mesures du Gouvernement face
à la crise du pétrole, No 45, p. 1
- Éducation et Enseignement
Échanges académiques Canada-
Chine, No 42, p. 2
Le projet Saskmédia est prêt,
No 46, p. 4
Nouveau record d'enrôlement à
McGill, No 50, p. 4
Nouvel organisme de direction en -,
No 45, p. 3
- Emploi et Chômage
Pour réduire le chômage saisonnier,
No 44, p. 2
- Énergie électrique (*voir aussi* Écono-
mie et Sciences)
Les travaux de la baie James sont
arrêtés, No 47, p. 1
Reprise des travaux d'aménagement
de la baie James, No 48, p. 5
- États-Unis (*voir aussi* Accords int.,
Communications et Expositions)
Cadeau des astronautes au gouver-
neur général, No 39, p. 5
- Environnement (*voir aussi* Habitation)
L'Alberta signe le premier accord
sur l'amélioration des quartiers,
No 41, p. 6
On surveille de près les déplace-
ments du glacier Tweedsmuir,
No 49, p. 3
- Expositions
Un parc canadien à Spokane,
No 41, p. 6
- Faune
De nouvelles cartouches mettront
fin à l'empoisonnement des oiseaux
aquatiques, No 48, p. 4
- Fidji (*voir* Commerce et Industrie)
- Films
Films canadiens aux festivals inter-
nationaux du film, No 39, p. 6
Pinsent tourne avec l'Office national
du film, No 39, p. 5
- Fonction publique
La - en 1972, No 42, p. 4
- Forêts (*voir* Visites et voyages)
- Habitation et Logement
Des maisons de style canadien à
Tokyo, No 50, p. 5
La SCHL annonce une hausse des
taux d'intérêt, No 39, p. 2
L'habitation maintient son niveau
élevé, No 40, p. 5
Nouvelle politique fédérale d'aména-
gement des terrains, No 46, p. 4
- Histoire (*voir aussi* Postes)
La Bibliothèque nationale se porte
aquéreur de la collection Daviault,
No 50, p. 3
Les Documents Pearson offerts aux
Archives publiques, No 48, p. 4
Photographes militaires à l'honneur,
No 41, p. 2
- Immigration (*voir aussi* Agriculture)
Autorisation de travailler aux
immigrants reçus, No 39, p. 6
Émigrants soviétiques, No 50, p. 4
Les immigrants illégaux seront pour-
suivis, No 41, p. 2
Une nouvelle politique de l' -,
No 39, p. 1
- Inde (*voir* Aide extérieure)
- Iran (*voir* Commerce et Industrie)
- Italie (*voir* Accords internationaux)
- Japon (*voir* Commerce, Habitation
et Visites)
- Jeux olympiques
Les nombreuses tâches du chef du
Protocole des -, No 41, p. 4
Monnaie olympique en circulation
en décembre, No 47, p. 3
- Loisirs (*voir aussi* Expositions)
Championnat d'échecs ouvert du
Canada, No 43, p. 4
- Main-d'oeuvre (*voir aussi* Statistiques)
Recrutement de - agricole pour 1974,
No 47, p. 5
- Maintien de la paix (*voir aussi* Moyen-
Orient)
Le Canada est disposé à jouer un
rôle de paix au Moyen-Orient,
No 44, p. 4
Le Canada participe aux négociations
MBFR, No 44, p. 6
Le rôle du Canada dans le maintien
de la paix au M.-O., No 45, p. 5
Les Canadiens se joignent à la FUNU
pour le maintien de la paix au M.-O.,
No 46, p. 1
- Mines (*voir* Richesses naturelles)

Moyen-Orient

- Les Canadiens au Moyen-Orient,
No 44, p. 4
On augmente les troupes canadiennes au M.-O., No 49, p. 4

Nominations

- Importantes nominations chez les femmes, No 50, p. 6
Le nouveau directeur de Stratford, No 43, p. 5
Nomination aux Forces canadiennes, No 42, p. 5
Nomination du prochain gouverneur général, No 41, p. 1

Nouvelle-Écosse (*voir Pêche*)Nouvelle-Zélande (*voir Commerce*)ONU (Organisation des Nations Unies) (*voir aussi Moyen-Orient*)

- Contribution canadienne au FISE, No 43, p. 3
Des Canadiens à la biennale de la FAO, No 48, p. 5
Engagement du Canada envers le PNUD, No 46, p. 5
Les Nations Unies face aux problèmes urgents de l'humanité, No 40, p. 1

Panama (*voir Commerce et Industrie*)

Pêche

- Première récolte d'huîtres à Eskasoni, No 47, p. 4

Pologne (*voir Visites et Voyages*)Pollution (*voir Accords et Sciences*)Population (*voir aussi Statistiques*)

- Baisse considérable des naissances, No 44, p. 6

Postes

- Deux autres timbres consacrés aux Indiens, No 51, p. 4
La nouvelle série de timbres-poste, No 42, p. 3
Les émissions des timbres de 1974, No 44, p. 4
Timbres de Noël 1973, No 48, p. 5

Prix et Décorations

- Décorations pour actes de bravoure, No 45, p. 4
Marcel Dubé lauréat du prix David 1973, No 49, p. 4
Prix convoité à l'Institut de cardiologie, No 40, p. 6
Professeur de McGill lauréat d'un prix très estimé, No 41, p. 2
Un Canadien remporte le championnat mondial de ski nautique, No 42, p. 5
Un Canadien champion de tir à l'arc, No 41, p. 3

Québec (*voir aussi Agriculture*)

- Des élections générales au Québec, No 41, p. 1
Résultat des élections au Québec, No 44, p. 4

Richesses naturelles (*voir aussi Économie, Faune et Pêche*)

- Mise en valeur des sables pétrolifères de l'Alberta, No 46, p. 5
Plus d'arbres en Colombie-Britannique, No 48, p. 5

Santé et Bien-être (*voir aussi Coût de la vie, Prix et Sécurité*)

- A Montréal, réapparition du médecin de famille, No 47, p. 6
Conférence pan-américaine à Ottawa, No 40, p. 4
Échange d'information sur les produits pharmaceutiques, No 43, p. 5
Les Canadiens fument moins, No 43, p. 6
Lignes directives pour services de garde d'enfants, No 44, p. 3
Modifications aux règlements sur les drogues, No 44, p. 6
Pour la protection des joueurs de hockey, No 45, p. 3
Rapport de l'enquête "Nutrition Canada", No 47, p. 5
Une politique d'information-santé pour protéger le consommateur, No 46, p. 6

Saskatchewan (*voir Éducation et Enseignement*)SCHL (Société centrale d'Hypothèques et de Logement) (*voir Habitation*)

Sciences

- La thermofusion, source probable, d'énergie, No 50, p. 4
Plus de barrières de dégel grâce aux isolants thermiques, No 44, p. 5
Système de détection nocturne des polluants, No 43, p. 3

Sécurité routière

- Plus de sécurité pour les équipes de voirie, No 41, p. 3

Sharp, M. M. (*voir Visites et Voyages*)Sports (*voir aussi Prix, Santé et Subventions*)

- Des Canadiens en vedette à "Skate Canada", No 46, p. 3
Ottawa remporte la coupe Grey, No 48, p. 3
Patineurs canadiens à Moscou, No 50, p. 3
Tournée en Chine de l'équipe de hockey de l'UCB, No 50, p. 5

Statistiques (*voir aussi Éducation*)

- La population active, Nos 41, p. 4; 48, p. 6
Répartition du revenu au Canada, No 49, p. 4

Subventions

- Bourses de l'institut culturel canadien de Rome, No 42, p. 5
Bourses d'études "Hockey Canada", No 41, p. 2
— aux producteurs de lait, No 46, p. 4

Suède (*voir Visites et Voyages*)

Terre des Hommes

- Les artisans de —, No 39, p. 3

Transports (*voir aussi Accords*)

- Commission d'enquête sur le nouvel aéroport à Pickering, No 46, p. 2
On entreprend la construction des aéroports, No 39, p. 4
Priorité aux navires pétroliers, No 50, p. 4

Travail (*voir aussi Immigration et Main-d'oeuvre*)

- Protocole d'entente avec les commis fédéraux, No 51, p. 4

Trudeau, M. P.-E. (*voir Économie*)URSS (Union des républiques socialistes soviétiques) (*voir Immigration, Sports et Visites*)

Visites et Voyages

- La visite de M. Sharp en Union soviétique, No 49, p. 1
Mission suédoise en visite au Canada, No 47, p. 2
M. Sharp ira en URSS, No 44, p. 4
Visite de scientifiques japonais, No 49, p. 6
Visite de spécialistes forestiers polonais, No 43, p. 5
Visite de spécialistes polonais, No 47, p. 2

Divers

- La Société royale du Canada, No 45, p. 6
Le centenaire de la Gazette des Brevets, No 39, p. 5
Noël au Canada, No 50, p. 1

Hebdo Canada est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2. Un index paraît tous les trois mois.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

This publication is also available in English under the title "Canada Weekly".

Ciertos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título *Noticiero de Canadá*.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01045470 3

